

## Règles d'indexation

Lucie Piché and Fernande Roy

Index, 1997

Index des volumes 41 à 50 (été 1987 - printemps 1997)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305559ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305559ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Piché, L. & Roy, F. (1997). Règles d'indexation. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9–10. <https://doi.org/10.7202/305559ar>

# RÈGLES D'INDEXATION

L'index analytique des volumes 41 à 50 de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* repose, pour l'essentiel, sur les règles ayant servi à la confection de l'index précédent. Les lignes qui suivent s'inspirent, conséquemment, du texte de présentation des règles d'indexation rédigé à l'époque par Danielle Noiseux.

Les articles sont indexés sous plusieurs sujets afin d'en faciliter le repérage. Les vedettes matières utilisées renvoient à la fois au champ de recherche général dans lequel s'insère l'article et aux thématiques plus spécifiques qu'il aborde. Dans ce dernier cas, les vedettes matières renvoient aussi à des thématiques développées dans les sections ou les sous-sections de l'article. En règle générale, les thématiques doivent être développées de façon assez substantielle afin d'éviter d'inutiles consultations. Ainsi, l'évocation d'un individu, d'une association ou d'un lieu ne justifiait pas son indexation. Aucune limite n'a cependant été imposée *a priori* quant au nombre d'entrées à retenir par article. Les sous-vedettes, largement utilisées, permettent de cerner la nature et le contenu des articles répertoriés.

Les circonstances de lieu sont spécifiées afin de permettre aux usagers et aux usagères de l'index analytique de mieux évaluer la pertinence des articles répertoriés. Précisons que les circonstances de lieu se trouvent non seulement en sous-vedette, mais également en vedette matière.

Les circonstances de temps ne sont signalées que si l'article traite, en bonne partie ou en totalité, d'un sujet se déroulant sous le Régime français (Nouvelle-France). L'indication de temps ne se trouve jamais en vedette matière.

Les caractéristiques méthodologiques des articles ne sont pas spécifiées, à moins que ces caractéristiques ne fassent l'objet d'une section substantielle de l'article et alimentent une réflexion d'ordre méthodologique.

L'index a été confectionné en vocabulaire libre. En règle générale, la terminologie propre aux articles a été respectée, mais nous avons parfois dû utiliser une terminologie différente pour des raisons d'uniformité et de cohésion de l'index. De plus, de nouveaux concepts apparaissent parfois pour nommer des phénomènes antérieurement répertoriés sous d'autres vocables. Nous avons donc inséré des renvois «voir» lorsque deux termes ayant le même sens étaient utilisés dans un article, dans des articles différents, ou encore lorsqu'un terme moins

usité pouvait néanmoins faire l'objet d'une recherche par mot clé. Dans tous les cas, nous avons tenté de choisir, comme vedette matière maîtresse, le terme qui nous semblait le plus usité au sein du monde historien. Des renvois «voir aussi» ont également été insérés afin de multiplier les passerelles entre les mots clés utilisés.

Les vedettes matières sont formées d'expressions simples ou composées. Les substantifs sont toujours employés comme premier mot, mais des adjectifs les complètent bien souvent. Les vedettes matières renvoient à des thématiques, à des noms d'individus, d'associations ou d'institutions, à des publications ou à des noms de lieu. Les vedettes matières formées d'expressions composées ont parfois été inversées afin de mettre en évidence le terme le plus significatif. Des permutations ont également été effectuées à l'occasion, afin de faciliter le repérage des articles.

Le nom de famille des individus marque l'ordre d'entrée dans l'index. Nous avons cependant choisi de ne pas indiquer leurs fonctions, ces dernières ayant pu varier dans le temps. Les sous-vedettes permettent toutefois de cerner la nature du document en spécifiant l'action menée par l'individu. Les historiens et historiennes répertoriés dans l'index sont cependant identifiés comme tel, afin que chacun puisse distinguer les professionnels de l'histoire des acteurs de l'histoire. Les noms des associations et des groupes sont écrits au long, sans sigle ni inversion.

Enfin, l'usage commun au sein de la pratique historique a par ailleurs déterminé l'emploi du singulier ou du pluriel.

L'indexation oblige à faire des choix qui, forcément, ont tendance à laminer quelque peu les contenus. Nous avons néanmoins tenté de rendre compte le plus fidèlement possible de la richesse des articles indexés et nous souhaitons que cet outil de recherche satisfère les lecteurs et les lectrices de la *Revue*.

Lucie Piché  
Fernande Roy